PLUS DE DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DU PATCO

P A T C O

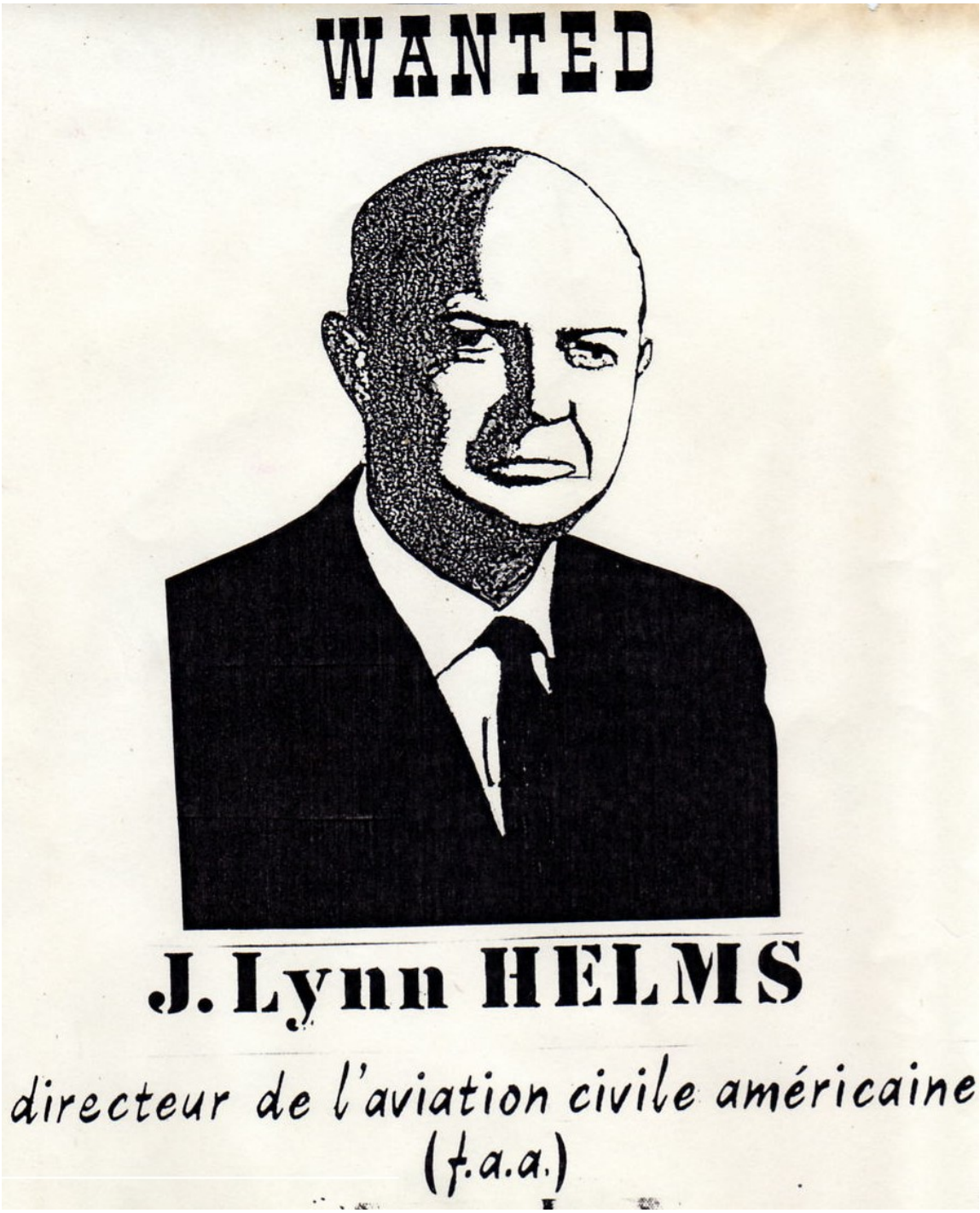

Ce petit montage réalisé par nos soins plaira beaucoup Outre Atlantique mais aussi bien sûr, en France.

LES AUTRES SYNDICATS .....

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL

SYNDICAT DES PERSONNELS
DE L'AVIATION CIVILE
21, Avenue Jules Isaac
13100 AIX-EN-PROVENCE

Ajaccio, le 3 Août 1982

Monsieur le Secrétaire aux
relations intersyndicales du
SNCTA
B.P. 40
91201 Athis Mons

Monsieur,

Votre courrier en date du 12 juillet dernier, portant réference n° 010782 / RI , nous propose d'apporter notre soutien aux contrôleurs du PATCO.

Si dans un premier temps, notre organisation a soutenu le mouvement des contrôleurs américains, celà se situait dans un contexte internationaliste d'aide aux luttes des travailleurs à travers le monde, victimes de dures répressions.
D'autre part, le mouvement de solidarité de l'époque ne fut pas suivi au mieux ni par l'IFATCA, ni par votre organisation.
Nous nous étonnons donc de voir aujourd'hui paraître une volonté commémoratrice d'évènements que vous ne sûtes pas appuyer .

Cependant, sur la question de fond que pose cette nouvelle tentative d'appui au PATCO, nous ne sommes pas surs qu'actuellement, l'intérêt des personnels de l'aviation civile soit de défendre une organisation ultra-catégorielle et réactionnaire.
L'émancipation des travailleurs de ce monde viendra bien plus par la capacité d'exemplarité de luttes réellement progressistes.

C'est dans ce sens là, que nous souhaitons mieux unir nos forces, et non pas dans un soutien falot au PATCO.

Veuillez croire en l'expression de nos sentiments syndicalistes.

Pour le Secrétaire Géneral

F. CAMPOS

USAC *union syndicale*
UGFF UGICT *de l'aviation civile*

9, Rue Champagne - BP 32
91200 ATHIS-MONS

Tél. 707-47-59 Poste : 33-48
C.C.P. Paris 6693-04

Monsieur le Secrétaire National
aux Relations Intersyndicales
du S.N.C.T.A.
B.P. 40
91201 ATHIS-MONS

N/Réf.: 82.07.22 D.J.

V/Réf.: 010782/RI

Objet

Cher Camarade,

Nous venons de recevoir ta lettre où tu nous propose de contribuer financièrement à l'édition d'un encart publicitaire dans le Monde pour manifester notre soutien au PATCO et notre opposition à Reagan un an après le début de la grève des contrôleurs américains.

Nous te rappelons que l'USAC a pris une série d'initiative il y a un an pour exprimer la solidarité des travailleurs du Transport Aérien Français: signature de carte-pétition, démarche auprès de l'ambassade et des consulats et proposition d'une journée d'actions de soutien.

Tu as tout à fait raison, à notre avis, de lier dans ta lettre la grève des contrôleurs américains au chômage du secteur aéronautique et aux dépôts de bilan de nombreuses compagnies américaines: il est certain que Reagan s'est servi de la grève des contrôleurs américains (s'il ne n'a pas provoquée) pour accélérer la restructuration du transport aérien, tant à l'intérieur des USA qu'au niveau international. Cette politique visait, au travers de la déréglementation, à permettre à quelques compagnies américaines de reconquérir la grosse part du marché mondial du transport aérien, par le biais d'une concurrence effrénée et de tarifs de dumping. Cette politique économique

.../...

agressive était liée à la baisse des "coûts" sociaux: nous avons pu voir toutes les compagnies américaines invoquer la grève des contrôleurs pour licencier une partie de leur personnel et négocier en position de force la baisse des salaires et l'intensification de la productivité. Ces mesures ont été évidemment imposées aussi aux contrôleurs américains actuellement en exercice.

La politique de Reagan en ce domaine semble aller à l'échec quand on voit le nombre important de faillites qu'elle provoque, y compris au sein des jeunes compagnies américaines "montantes".

C'est la même politique que tente Reagan dans le domaine monétaire avec le dollar et les taux d'intérêt; et l'ensemble de cette politique se répercute sur les conditions de travail, de rémunérations, de taux de chômage des salariés aux USA mais aussi dans les pays occidentaux. En un mot, il tente d'exporter sa crise.

Face à cela, la seule action possible, c'est l'intervention des travailleurs. Et c'est là qu'on peut déplorer le manque de solidarité des travailleurs américains à propos des contrôleurs, ce qui a été exploité par Reagan pour frapper plus vite et plus fort. C'est l'illustration également que les luttes ultra-catégorielles atteignent très vite une limite dans leur possibilité d'action et ce, malgré le poids du secteur concerné. De même, la position de l'IFATCA a été extrèmement équivoque: il suffit de relire la lettre de remerciement qu'envoit le président de la FAA à cet organisme.

Aussi nous pensons, et c'est une constante dans la politique internationale de la CGT, que c'est d'abord aux travailleurs du pays concerné de se battre pour avancer, et de créer la solidarité avant tout chez eux. Ce qui n'exclut pas les marques de soutien des travailleurs français et notamment de ceux qui sont à la CGT. Mais cette expression de solidarité, pour être efficace, doit se faire essentiellement sous forme d'action de masse, permettant au plus grand nombre de s'exprimer. Ce qui n'est pas le cas avec la parution d'un encart publicitaire, action typiquement de sommet.
Par contre, nous sommes prêts à envisager et à lancer à nouveau

toute forme de soutien de masse en direction des ambassades US (délégations, pétitions, etc...) et des mass-média.

Dans l'attente d'une réponse, reçois, cher camarade, nos salutations syndicalistes.

Pour le Bureau National,

Daniel Jousse

Athis-Mons, le 22 juillet 1982

LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT NATIONAL
DES CONTROLEURS
DU TRAFIC AERIEN
BP 40
91201 ATHIS-MONS Cedex

Le 13 OCT. 1981

Monsieur le Président de la
République

Monsieur le Président,

Vous allez bientôt vous rendre aux Etats-Unis par avion.

En tant que représentants des Contrôleurs du trafic aérien nous ne pouvons manquer de vous faire part des graves inquiétudes que ce voyage nous inspire.

En effet, vous le savez, douze à treize mille Contrôleurs des Etats-Unis ont été révoqués pour fait de grève et depuis le 3 Août dernier nous avons les plus graves préventions quant à la qualité du service de contrôle rendu actuellement, notamment par du personnel non qualifié ou du personnel surchargé, dans le ciel des Etats-Unis.

Nous nous étions entretenus fort longuement de cette question avec Messieurs BRAIBANT et BEGAUD du Cabinet de Monsieur FITERMAN dès le 9 Août.

Puis les 18 et 26 Août, nous avons transmis à Monsieur le Ministre d'Etat dix-huit documents différents tendant à prouver que la sécurité aérienne n'est plus assurée dans le ciel des Etats-Unis, ciel que vous devriez emprunter. De nouvelles informations, toutes aussi alarmantes, nous parviennent toujours.

Sans vouloir vous inciter à renoncer à cet important voyage du Chef de l'Etat Français, prévu depuis plusieurs semaines, spécialistes de ce genre de questions aéronautiques, nous ne saurions trop, Monsieur le Président, vous conseiller d'éviter de traverser quelque portion que ce soit de l'espace aérien sous juridiction américaine.

Si toutefois cela vous était impossible pour des raisons qui nous échappent, nous nous permettrions alors de vous suggérer d'ordonner aux services français (notre Ambassade aux Etats-Unis et l'Equipage qui vous piloterait) d'exiger des autorités aéronautiques américaines la mise en œuvre de mesures exceptionnelles tendant à garantir une sécurité aérienne maximale pour votre vol. De telles démarches françaises n'auraient rien d'excessives en regard des pressions diplomatiques exercées par les USA lorsque les Contrôleurs Français avaient décidé de « boycotter », pour ces mêmes raisons de sécurité, le trafic à destination des Etats-Unis, pressions diplomatiques que Monsieur Reagan a publiquement reconnues en remerciant par écrit « *les gouvernements étrangers qui ont joué un rôle significatif en nous aidant dans nos*

***efforts pour maintenir le transport aérien international, en particulier à l'occasion d'actions illicites de contrôleurs du trafic aérien étrangers visant apparemment à exprimer leur solidarité envers la grève du Patco ».*.** **C'est en effet en ces termes que le Président Reagan a justifié sa requête au Civil Aeronautic Board de surseoir jusqu'au 15 Janvier 1982 à l'application d'une législation anti-trust visant à démanteler l'IATA, l'Association du Transport Aérien Internation,al (présidée par M. Giraudet d'Air France).**

D'autre part, sur un plan plus social par rapport à l'aspect technique de la question, vous allez rencontrer le Président Reagan qui a ordonné personnellement la révocation de nos collègues américains.

Le Président a estimé que ceux-ci avaient violé leur serment d'employés fédéraux. Or ceux-ci n'avaient plus de Convention Collective depuis le 15 Mars dernier. Mais fait plus important encore à nos yeux, le Président a tout simplement oublié les promesses qu'il avait adressé, en tant que candidat, au Syndicat des Contrôleurs Américains. Vous voudrez bien trouver ci-joint copie de la lettre en question.

N'avez-vous pas vous même écrit assez récemment dans « Ici et Maintenant », à propos d'exemples du même type : *« Par quel étonnant détour de l'esprit les parjures accordent-ils tant d'importance à la parole donnée ?* »

Il semble bien que la mesure radicale ordonnée par le Président soit vraiment excessive et que la façon dont elle est intervenue soit sujette à caution puisque actuellement l'Organisation Internationale du Travail à Genève instruit cette affaire sur plainte directe de la Fédération Syndicale Mondiale.

Alors qu'une grande autorité de Chef d'Etat vous a été reconnue par les Américains avec le Sommet d'Ottawa et que votre Gouvernement vient de manifester solennellement à Strasbourg son attachement au respect des Droits de l'Homme, nous pensons que toutes les conditions sont réunies pour que vous puissiez, lors de vos entretiens avec le Président Reagan inciter aussi fermement que possible votre interlocuteur à résoudre au mieux le conflit social des « Aiguilleurs du ciel » en faisant preuve notamment de clémence à l'égard de ces treize mille Contrôleurs révoqués pour simple fait de grève au Pays même de ce droit et de la liberté.

C'est du moins ce que nous souhaitons respectueusement, nous fonctionnaires français, du Président de notre République qui se rend aux Etats-Unis pour les célébrations de la fin de la guerre d'Indépendance de ce Pays.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce message, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre très haute considération.

Philippe TAURISSON
Secrétaire National
aux
Relations Parlementaires

Jacques FOURNIER
Secrétaire National
aux
Relations Extérieures

Michel MATHIAS
Secrétaire National
pour l'Administration

SYNDICAT NATIONAL
DES CONTROLEURS
DU TRAFIC AERIEN
BP. 40 91201 ATHIS-MONS Cedex

Le 16 MAI 1983

Monsieur François MITTERRAND
Président de la République

Réf. :
Objet :

Monsieur le Président,

Vous allez de nouveau vous rendre très bientôt aux Etats-Unis.

A cette occasion, nous nous devons, une nouvelle fois, de vous alerter sur le niveau catastrophique de la sécurité aérienne dans ce Pays, comme nous l'avions déjà fait lors de votre précédent voyage aux USA par courrier du 13 Octobre 1981.

Depuis cette date, la situation que nous dénonçons nous-même, a été jugée très critique par le très officiel National Transportation Safety Board (NTSB) qui a adressé à la FAA (Federal Aviation Administration) une très sévère mise en garde par lettre du 20 Décembre 1982.

Malheureusement la FAA a rejeté, sans nuances, cette démarche pressante.

Nous ne pouvons donc qu'être très préoccupés par votre propre sécurité dans l'espace aérien américain alors même que trois accidents majeurs se sont déjà produits: Washington (13/1/82) Boston (23/1/82) et New Orléans (9/7/82) et que la FAA a du révéler récemment elle-même qu'une collision aérienne entre trois avions a été évitée de justesse près de Chicago le 20 mars dernier.

Par ailleurs, permettez-nous d'attirer votre attention sur une nouvelle particulièrement consternante qui vient de nous parvenir. Trois anciens Délégués Locaux du Syndicat des Contrôleurs Américains (PATCO) aujourd'hui dissous administrativement après avoir été révoqués par le Président Reagan en Août 1981, viennent d'être condamnés à 90 jours de prison ferme dans la région de Dallas pour les mêmes faits.

Vous ne pouvez méconnaître, à raison de votre formation juridique, le principe sacré, en droit français non bis in idem. Représentant hautement la France Pays des Droits de l'Homme, nous vous prions, Monsieur le Président d'intervenir en faveur de ces trois condamnés dont le seul tort aura été d'avoir exercé, avec 11 500 autres Contrôleurs le droit intangible de se mettre en grève pour des motifs professionnels.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette correspondance nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre haute considération.

Jacques FOURNIER
Secrétaire National

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Le Conseiller Technique

Paris, le 22 Juin 1983

Monsieur,

Monsieur le Président de la République a bien reçu votre lettre du 16 Mai 1983, et il m'a chargé de vous en accuser réception.

Il vous remercie de lui avoir fait part des problèmes de Sécurité du transport aérien aux Etats-Unis.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Alain BOUBLIL

Monsieur Jacques FOURNIER
Secrétaire National de la
S.N.C.T.A.
B.P. 40
91201 ATHIS-MONS CEDEX

SYNDICAT NATIONAL
DES CONTROLEURS
DU TRAFIC AERIEN
BP. 40 91201 ATHIS-MONS Cedex

Le 16 MARS 1984

Réf. :
Objet :

Monsieur le Président
de la République
Palais de l'Elysée
PARIS

Monsieur le Président,

Nous avons déjà attiré votre attention sur l'état de la sécurité aérienne aux Etats-Unis lors de vos voyages précédents dans ce Pays.

Malheureusement la dégradation de cette sécurité aérienne demeurant, sinon s'aggravant, il nous faut réitérer notre demande auprès de vous, à la veille de votre nouveau voyage aux USA.

Dès le début de cette affaire, en Août 1981, nous n'avons pu réussir à nous faire comprendre de Monsieur le Ministre des Transports, qui nous avait fait convoqué dès que notre boycott des avions à destination des USA a été effectif.

Par la suite, nous sommes intervenus plusieurs fois sans succès auprès de lui, malgré son assurance, donnée dès le 9/8/81, de tenir compte des données de la situation aux USA et de son évolution.

Nous avions notamment demandé que le Gouvernement suspende les vols français aux USA. Puis après que cette proposition ait été rejetée nous avons demandé qu'en application de la Convention de Chicago, le Gouvernement Français réclame au Conseil de l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) une enquête sur la sécurité aérienne aux USA.
Le Ministre n'a pas retenu non plus cette suggestion.

Récemment encore, nous avons pris l'initiative de saisir à nouveau le Ministre des Transports. Nous lui demandions solennellement de prendre une initiative significative en faveur de la restauration de la sécurité aérienne aux Etats-Unis avant qu'il ne soit trop tard.

..../...

Le Ministre nous a alors répondu:

1) Que proposez-vous ? (oubliant ainsi nos suggestions précédentes).

2) Je transmets copie de votre courrier et de ma réponse au Président de la République (Vous devez donc connaître les termes exacts de notre courrier SNCTA sous référence 110-84/RE du 26/1/84 et de la réponse faite par le Ministre des Transports sous référence CAB/13 du 6/2/84).

Vous ayant à nouveau alerté -ce que nous considérons être de notre devoir de fonctionnaires,spécialistes (de par la loi) de cette question - sur les dangers de la circulation aérienne aux Etats-Unis où vous allez vous rendre,il nous reste,Monsieur le Président,à vous demander respectueusement de bien vouloir prendre vous-même une initiative significative sur cette affaire dans le cadre ou à l'occasion de votre visite d'Etat aux USA.

Dans cette attente,nous vous prions de croire,Monsieur le Président,à l'expression de notre très haute considération.

Philippe TAURISSON
Secrétaire National
aux
Relations Parlementaires

Jacques FOURNIER
Secrétaire National
aux
Relations Extérieures

REPORT TO CONGRESS ON THE SAFETY OF THE AIR TRAFFIC SYSTEM SINCE AUGUST 3, 1981

3 MARS 1993

Monsieur François MITTERRAND
Président de la République

Palais de l'Elysée
55, Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 P A R I S

SYNDICAT NATIONAL DES CONTROLEURS DU TRAFIC AERIEN

AIR TRAFFIC CONTROLLERS
EUROPEAN UNIONS COORDINATION

S.P. 15
13601 AIX en Provence Cedex 01

Monsieur le Président,

Depuis qu'en 1981 plus de onze mille de nos collègues Américains ont été révoqués de leurs fonctions pour le seul fait de s'être mis en grève, notre Syndicat n'a cessé de soutenir ceux-ci tant moralement que financièrement.

Nous n'avons également cessé de multiplier les démarches en tous genres pour solliciter leur réintégration.

C'est ainsi que nous avons été amenés à attirer votre attention à plusieurs reprises sur cette affaire lorsque vous avez eu à rencontrer les Présidents REAGAN et BUSH.

Aujourd'hui, nous apprenons que vous allez rencontrer le Président CLINTON.

Aussi, il nous paraît utile et nécessaire de vous faire tenir, ci-joint, copie de la correspondance que nous avons adressé à Monsieur CLINTON le jour même de sa prise de fonction.

Le Président CLINTON s'est déclaré prêt, au cours de sa campagne, à examiner favorablement la réintégration de ceux de nos collègues qui le désireraient. Cette volonté a été officiellement confirmée par le Ministre des Transports des Etats-Unis, Monsieur Federico PENA, lors de son audition devant le Sénat US le mercredi 13 janvier écoulé.

Mais à ce jour et à notre connaissance, la décision formelle n'a pas encore été prise.

.../...

Aussi, vous comprendrez, Monsieur le Président, notre impatience et, de ce fait, le prix que nous attacherions à ce que vous puissiez intercéder une nouvelle fois auprès de la plus haute autorité des Etats-Unis en faveur de nos collègues Américains.

Dans cette attente et en vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette question, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre respectueuse considération.

Alain CAGNAT
Secrétaire National

P.J.: 1
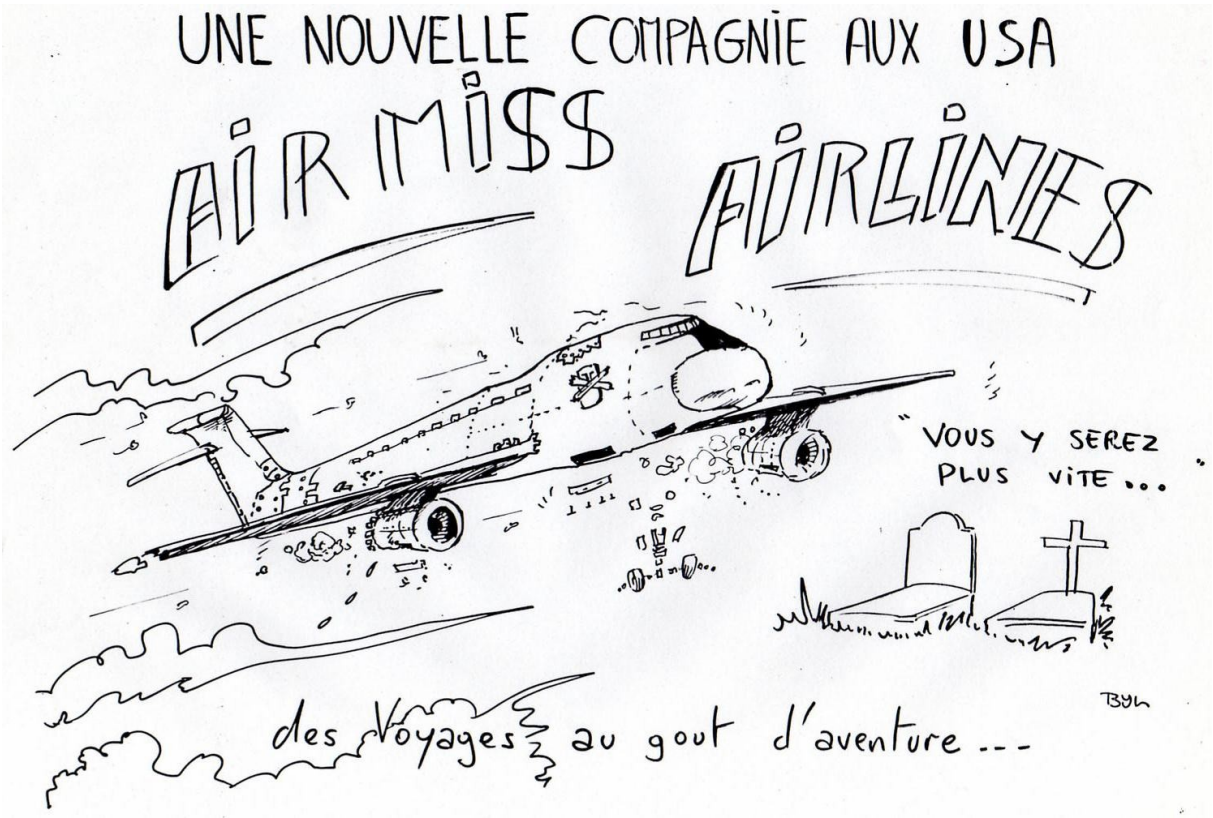
Un croquis inédit de notre dessinateur BYL